

MODIFICATIONS PROPOSÉES AU RÈGLEMENT SUR LES ESPÈCES FLORISTIQUES MENACÉES OU VULNÉRABLES ET LEURS HABITATS

(REFMVH; R.R.Q., C. E-12.01, R.03) :

HUIT NOUVEAUX HABITATS FLORISTIQUES VISÉS POUR AJOUT

No	Nom de l'habitat ¹	Région administrative	MRC	Municipalité	Tenure	Superficie (ha)	Espèce visée	Statut au Québec (LEMV ²)
1	de Joannès	Abitibi-Témiscamingue	Hors MRC	Rouyn-Noranda	Publique (MERN)	294,05	Mimule de James (<i>Erythranthe geyeri</i>)	Menacée
2	du Lac-Berry	Abitibi-Témiscamingue	Abitibi	Berry	Publique (MERN)	120,95	Mimule de James (<i>Erythranthe geyeri</i>)	Menacée
3	de l'Alvar-de-Quyon	Outaouais	Les Collines-de-l'Outaouais	Pontiac	Publique (MELCCFP)	56,81	Géranium de Caroline (<i>Geranium carolinianum</i>)	Menacée ³
4	du Ruisseau-des-Pères	Mauricie	Les Chenaux	Batiscan	Publique (MELCCFP - domaine hydrique de l'État)	81,88	Ériocaulon de Parker (<i>Eriocaulon parkeri</i>)	Menacée
5	du Marais-Léon-Provancher	Capitale-Nationale	Portneuf et hors MRC	Neuville et Saint-Augustin-de-Desmaures	Publique (MELCCFP - domaine hydrique de l'État)	105,91	Gentianopsis de Victorin (<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>)	Menacée
6	du Fief-de-Vitré	Chaudière-Appalaches	Bellechasse et hors MRC	Beaumont et Lévis	Publique (MELCCFP - domaine hydrique de l'État)	176,15	Gentianopsis de Victorin (<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>)	Menacée
7	des Battures-de-l'Île-aux-Oies	Chaudière-Appalaches	Montmagny	Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues (TNO aquatique)	Publique (MELCCFP - domaine hydrique de l'État)	59,73	Gentianopsis de Victorin (<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>)	Menacée
8	du Marais-de-Saint-Jean-Port-Joli	Chaudière-Appalaches	L'Islet	Saint-Jean-Port-Joli	Publique (MELCCFP - domaine hydrique de l'État)	19,14	Gentianopsis de Victorin (<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>)	Menacée

Superficie totale (ha) : 914,62

¹ Les noms d'habitats floristiques ont été approuvés par la Commission de toponymie du Québec en 2013.

² Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (R.L.R.Q., c. E-12.01).

³ Le géranium de Caroline sera désigné menacé dans le cadre de la présente modification réglementaire.

CARTE :
LOCALISATION DES HUIT NOUVEAUX HABITATS FLORISTIQUES VISÉS POUR AJOUT AU RÈGLEMENT SUR LES ESPÈCES FLORISTIQUES
MENACÉES OU VULNÉRABLES ET LEURS HABITATS (REFMVH; R.R.Q., C. E-12.01, R.03)

